



Les entreprises du numérique ouvert

QUI SOMMES-NOUS ?

Une entité représentative de la filière open source

Le CNLL, l'Union des entreprises du logiciel libre et du numérique ouvert, est, depuis 2010, l'organisation représentative en France des entreprises de la filière open source. Le CNLL rassemble 7 associations et grappes d'entreprises, et représente plus de 300 entreprises françaises spécialisées ou avec une activité significative dans le logiciel libre (éditeurs, intégrateurs, sociétés de conseils, etc...).

Notre mission

Nous rassemblons les entreprises du numérique libre (ENL) dans un esprit de communauté et autour de valeurs communes, dans le but de représenter et défendre la filière professionnelle du logiciel libre et du numérique ouvert en France. Le CNLL vise à créer un environnement favorable au développement des ENL. Il assure la promotion de l'écosystème professionnel du logiciel libre, de son offre de logiciels et de services et de ses atouts spécifiques.

Les mots d'ordre portés par le CNLL

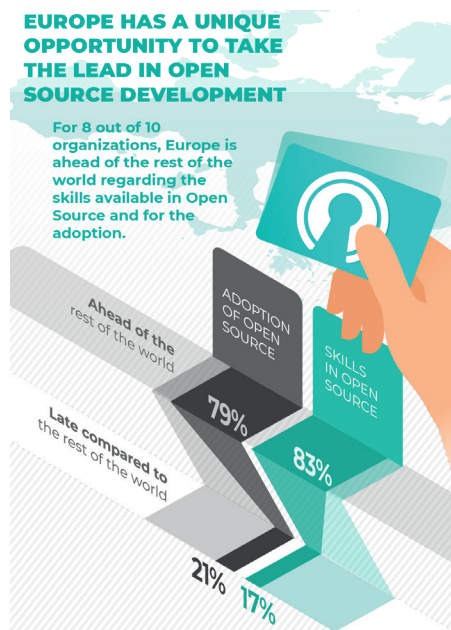
Vitrine et porte-parole de la filière, le CNLL positionne le libre et l'innovation numérique ouverte au cœur des débats sur la transformation numérique de l'économie et de la société, en France et en Europe.

- Confiance et loyauté numérique : l'open source, un facteur d'éthique
Souveraineté numérique : l'open source garant de notre indépendance technologique
Standards ouverts, facilitateurs d'innovation ouverte et rapide, et de concurrence loyale entre les acteurs du marché
Bénéfices économiques et sociaux : services de proximité, emploi, formation, et développements durables

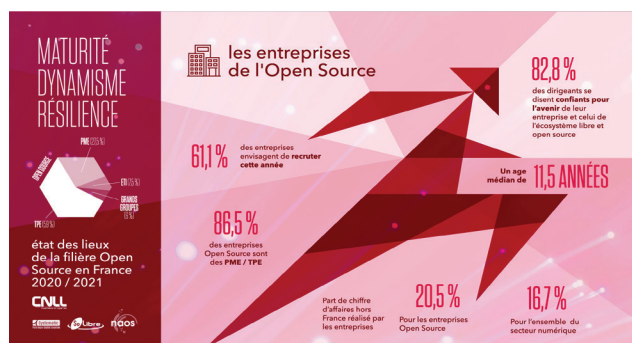
LES PERFORMANCES DE LA FILIERE OPEN SOURCE EN FRANCE ET EN EUROPE

L'open source est perçu comme un atout de l'industrie numérique européenne et occupe aujourd'hui un rôle majeur dans les stratégies de transformation numérique et dans la mise en œuvre des technologies innovantes. Pour 9 entreprises sur 10*, le logiciel libre est incontournable ou préférable.

L'étude PAC (2019) révèle que le logiciel libre représente 10% du marché informatique en France et en Europe, ainsi qu'une avancée de l'Europe sur le reste du monde en terme d'adoption et compétences.



[Source : étude du CNLL 2019 open source France/ Europe avec PAC/ Teknology]



[* Source : étude du CNLL 2021 sur l'état des lieux de la filière open source en France avec Will Strategy]

En France, le marché est constitué d'entreprises matures et résilientes par rapport à la crise du COVID, qui bénéficient aujourd'hui de belles perspectives de croissance. La filière du libre reste par ailleurs fortement créatrice d'emplois.

CNLL ET POLITIQUES NATIONALES DU LOGICIEL LIBRE : VERS PLUS DE SOUVERAINETE NUMERIQUE

Le CNLL représente l'écosystème du logiciel libre auprès des pouvoirs publics et des organisations nationales existantes. Il soutient les politiques publiques favorables au logiciel libre et veille aux menaces potentielles ou obstacles institutionnels qui pourraient contrecarrer le développement de notre écosystème. Le CNLL est l'interlocuteur naturel des OSPO qui se mettent en place dans l'administration (Mission Logiciels Libres de la DINUM) et ailleurs.

Son action auprès des pouvoirs publics s'oriente autour des sujets clés suivants :

- Promotion du logiciel libre et de la filière européenne du numérique ouvert
- Recommandation d'utiliser le logiciel libre, à coût global, risques et efficacité comparables, dans l'administration et de respecter les standards ouverts
- Commande publique, European Small Business Act / Buy European Act
- Orientation de l'offre de formation vers les besoins de la filière
- Valorisation de l'écosystème Open Source professionnel, notamment du rôle des éditeurs
- Utilisation du libre dans l'éducation

Les messages portés par le CNLL visent les objectifs suivants :

- Financer le développement et la maintenance des logiciels libres, par du soutien explicite à la R&D mais aussi une contractualisation directe avec les organisations qui créent ces logiciels.
- Préserver la compétitivité européenne en maintenant un cadre légal qui favorise la concurrence: interopérabilité, barrage aux brevets logiciels, règles de marchés publics qui ne défavorisent pas les PME européennes

INITIATIVES, ACTIONS ET ÉVÉNEMENTS

Les événements du CNLL

Le CNLL organise ou co-organise les principales manifestations nationales consacrées au logiciel libre, ainsi que le concours des Acteurs du Libre.



Groupements de réponse aux appels d'offres

Le CNLL organise et coordonne des groupements de sociétés membres, pour répondre à d'importants appels d'offre afin de faciliter l'accès au marché pour les éditeurs et prestataires Open Source (ex : des marchés globaux de support Open Source de la CNAM et interministériels remportés par des groupements CNLL).

Coordination avec les organisations du libre, en France et en Europe

Le CNLL collabore régulièrement avec toutes les organisations qui partagent des objectifs similaires au CNLL, que ce soit les organisations du libre (Clusters membres du CNLL, AFUL, APELL, APRIL, ADULLACT, OW2, OSI, TOSIT, OpenForum Europe, OSBA, etc.), ou du numérique (Numeum, CINOV-IT, Cigref, CNNum, etc.).

Réalisation d'enquêtes sur le marché de l'Open Source

Ces enquêtes permettent de dresser un état des lieux du marché français ou européen de l'open source ou encore d'appuyer les prises de position du CNLL.

REJOIGNEZ LE CNLL

Qui peut adhérer ?

Les grappes régionales d'entreprises (« clusters ») de la filière du numérique ouvert sont membres du CNLL et contribuent ainsi à sa représentativité et à sa visibilité. Peuvent également adhérer les entreprises ayant une présence nationale, en tant qu'adhérents directs.

Les principaux avantages pour les membres :

- Bénéficiez d'un canal d'expression pour faire connaître vos besoins
- Bénéficiez de la visibilité globale de la filière et du CNLL dans les media IT et économiques
- Rejoignez un réseau visible en Europe et à l'international
- Conditions privilégiées pour l'accès à un service d'accompagnement personnalisé au financement de vos activités de R&D
- Mutualisez vos efforts et rejoignez les stands partagés organisés sur les événements du CNLL

Comment devenir membre ?

Contactez-nous à : contact@cnll.fr

Les partenaires du CNLL

